

# DELEGATION DE QUALITES Club

Autorisation de pratiquer dans deux clubs AVRIL 2020

# Rappels



La délégation d'une qualité permet l'**exercice de différentes fonctions** au sein de plusieurs associations.

• On ne peut déléguer que des qualités déjà détenues au sein d'un club principal.

Le club principal est de fait responsable de toutes les actions administratives (gestion de la demande, facturation) liées aux qualités du licencié.

 Une qualité ne peut être déléguée qu'une seule fois. On peut en revanche déléguer différentes qualités à plusieurs associations.

Il s'agit donc d'un processus différent de celui du processus d'affiliation.

Le processus est techniquement très proche de celui de l'autorisation de jeu dans deux clubs pour les joueurs Compétition (ex-tutorat).

De la même façon, il faut posséder le droit G\_TUT pour gérer ces demandes.

# Qui effectue la demande ?



C'est le **G\_TUT** du club B (club d'accueil) qui initie la demande, depuis l'onglet « AFFILIES » de sa fiche signalétique :

**BONJOUR, ADMIN SUPER! R C VINCENNES** 68% **R C VINCENNES (4786C)** Données complétées à : AFFILIÉS COMPÉTITIONS FINANCES DOCUMENTS APPORTS **RECHERCHE AVANCÉE** Filtrer par groupe: Filtrer par saison: Supprimer les filtres Appliquer Réaffilier les membres sélectionnés pour la saison 2018-2019 ACTIONS . Affiliation Nº LICENCIÉ EMAIL NOM PRÉNOM NATIONALITÉ CLASSE D'ÂGE QUALIFICATION DATE FIN Demande de pratiquer dans deux clubs -Ŧ Demande de délégation de qualité -----

# **Où effectuer la demande ?**



# La fenêtre de recherche de l'affilié.e s'ouvre. Comme pour les autres champs de recherche d'Oval-e, le format est « *nom, prénom* » :

BONJOUR, ADMIN SUPER ! R C VINCENNES

# Exercer une fonction dans une autre association R C VINCENNES

Rannal das radias an Vidualir concarnant	l'autorication d'avarcar des tonctions dans line autre association '
happer deb regreb en figdedr concernance	raaconbactori a excrete aconorite danto ante addi e abboeladori i

Joueur compétition : L'autorisation de pratiquer le rugby compétition dans une seconde association n'est pas gérée par ce formulaire. Merci de faire votre demande depuis l'onglet Affilié de votre fiche club.

Arbitre : Article 220 : Un officiel de match membre d'une association ne peut pas déléguer sa fonction d'officiel de match à une seconde association.

Entraîneur : Un entraîneur d'une équipe première sénior ne peut pas être joueur ou entraîneur d'une autre équipe première senior d'une association de même niveau.

Dirigeant : Un dirigeant membre du Comité Directeur d'une association affiliée à la F.F.R. ne peut pas être dirigeant membre du Comité Directeur d'une association affiliée à la F.F.R.

guillerme,philipp	pe			×	RECHERCHER
GL 03/	SUILLERME PHILIPPE (1957121680671) 3/12/1957 Masculin				
		© 2	2018 Oval-e - Tous droits réservés		

# **Où effectuer la demande ?**



Les qualités délégables attribuées à l'affilié.e sont listées sous « Liste des fonctions éligibles ». Il faut cocher celles que l'on souhaite que la personne exerce au sein de sa structure.



GUILLERME PHILIPPE

RECHERCHER



# Validation de la demande



Le **club** A doit désormais valider cette demande de délégation. Un onglet dédié est visible des personnes possédant le G\_TUT sur la structure.

BONJOUR, ADMIN SUPER ! ENT AS MARCOUSSIS US LIMOURS

# Tableau de bord - Gestion des Affiliés

ACCUEIL	ACCORD MUTATION	AFFILIATION 101	VALIDATION JOUER DEUX CLUBS	DEMANDE JOUER DEUX CLUBS	Section Validation Delegation Qualite
	DELEGATION QUALITE				

RECHERCHE AVANCÉE										
Filtrer par saison:		2018-2019		v				S	upprimer les filtres	Appliquer
N° AFFILIATION	NOM		PRÉNOM	QUALITÉ	STR PRETEUSE	STR ACCUEIL	LIGUE PRETEUR	LIGUE ACCUEIL	ETAT	
	GUILLERME	×							<b>.</b>	
1957121680671	GUILLERME		PHILIPPE	DC4	ENT AS MARCOUSSIS US LIMOURS	R C VINCENNES	ILE-DE- FRANCE	ILE-DE- FRANCE	En cours	Actions 🕶
Validateur : CL_4653H_TUT	L_2008H_TU	л								

En cliquant sur le bouton « Actions » de la demande concernée, une fenêtre de validation apparaît.

5

# Validation de la demande par le club A





# **Carte de qualification**



L'affilié·e apparaît désormais dans la liste des affiliés des deux structures.

Pour le club A, ses informations s'affichent dans le premier tableau, tandis que pour le club B la personne s'affiche sous « Pratique dans plusieurs structures »

# Pratique dans plusieurs structures

N° LICENCIÉ	NOM	PRÉNOM	STR ACCUEIL	STR PRÉTEUSE	CLASSE D'ÂGE	QUALIFICATION	DATE FIN	EMAIL	IMPR
					•	•			
19 год Юкулин	es:Deyane	KEVIN	RUGBY CLUB MASSY ESSONNE	R C VINCENNES		EDU	30/06/2020	ara 2004 yan	Actions 🗸
19	• • •	PRISCILLIA	R C VINCENNES	R C NOISY LE GD MARNE LA VALLEE	F +18	AM	30/06/2020	• • •	Accéder à la fiche     Accéder à la f
20 PV: Diseane	ev:Deyane	LIAM	R C VINCENNES	STADE FRANCAIS	M -16	А	30/06/2020	es:Pegan	Himprimer carte de qualification
	Les désorr qualifie de la c	deux clubs nais imprimer cation, qui fa lélégation de la	peuvent la carte de it mention a qualité :	<ul> <li>DIRIGEANT - DAT (Dirigeant Accès Terrain)</li> <li>Dirigeant d'association - DC4</li> <li>Educateur ou Entraîneur - EDU - autorisé avec RUGBY CLUB MASSY</li> </ul>				BFINIT, BFDEVE	
		_		ESSONNE (465	4J)				7

